

La Commission européenne a lancé en Mars 2009, une nouvelle étude intitulée "INSPIRE et IDG - état des lieux de la mise en oeuvre», dit State of Play 2009 (SoP 2009). Cette étude fait suite à l'étude "INSPIRE State of Play» qui a été réalisée entre 2002 et 2007 par l'Université de Louvain. Cette nouvelle étude recevra le soutien d'un expert économique de l'Université Libre de Bruxelles (VUB) et de 10 experts internationaux. Plusieurs experts sont membres de l'une des équipes de rédaction INSPIRE.

Le 11 Juin 2009, la [décision de la Commission du 5 juin 2009 portant modalités d'application de la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le suivi et le rapportage \[notifiée sous le numéro C\(2009\) 4199\]](#) a été publié. Avec elle, les États membres de l'UE ont l'obligation de collecter les indicateurs demandés sur une base annuelle et de les publier, et de préparer un rapport triennal pour la Commission européenne, le premier rapport étant attendu le 15 Mai 2010.

Pourquoi un nouvel Etat des lieux, si les États membres ont une obligation par ailleurs? Il y a trois principales raisons pour cela:

- 1) recueillir des informations supplémentaires qui ne sont pas requise en vertu des obligations INSPIRE: par exemple, informations sur les composants des IDG au-delà du champ d'application d'INSPIRE, informations sur la législation liée, etc,
- 2) L'état des lieux 2009 sera l'occasion non seulement de recueillir et de structurer cette information supplémentaire, mais également d'analyser les informations au niveau européen, d'en tirer quelques leçons (bonnes pratiques) et de donner des recommandations pour la poursuite d'INSPIRE.
- 3) Le périmètre porte sur 32 pays. L'étude comprendra également la République de Croatie et l'ARYM, deux pays candidats. Donc, l'étude portera sur 34 pays au total, 7 de plus que le nombre d'États membres de la CE.

En conclusion, l'étude va au-delà de la portée du suivi et des rapports obligatoires tels que définis dans le règlement. Il est également clair que ce nouvel Etat de l'art ne remplacera pas les obligations de suivi et de rapportage découlant de la directive INSPIRE. Les États membres sont entièrement responsables de ces dernières. Néanmoins, nous sommes convaincus - et le State of Play 2009 est conçu pour cela - que l'étude et ses résultats contribueront à la préparation des rapports triennaux. D'autre part, le matériau du suivi obligatoire de la mise en œuvre d'INSPIRE sera utilisé dans l'évaluation.

Le SoP 2009 est conçu comme une étude préliminaire dans lequel nous allons analyser les documents, les géoportails et d'autres contributions que nous recevrons des pays afin d'en faire l'évaluation. Le résultat en sera une série de rapports pour chacun des 34 pays étudiés et un rapport de synthèse avec les résultats de l'évaluation au niveau européen (y compris les recommandations).

Cependant, dans ce nouvel Etat des lieux nous allons également mener une enquête détaillée annuelle sur un sujet d'intérêt particulier pour la Commission européenne. Pour l'année 2009-2010 ce thème est "Les actions de coordination, de financement et de partage». Le sujet choisi pour la deuxième année (2010-2011) est "l'utilisation des Infrastructures nationales de données spatiales". Pour ces enquêtes, nous vous fournirons un questionnaire. Le questionnaire pour l'année 2009-2010 est annexé au présent courrier. Nous vous prions de le remplir et de nous le renvoyer avant le 15 janvier 2010.

Afin de valider les rapports de pays et de recueillir des informations supplémentaires, deux ou trois pays seront sélectionnés pour une visite au printemps 2010. Nous enverrons également le rapport au

pays afin de recueillir vos commentaires. Enfin, nous allons organiser un atelier de deux jours en collaboration avec la Conférence INSPIRE. La première journée sera utilisée pour la discussion des résultats de l'évaluation européenne avec tous les experts (15 personnes) et la Commission européenne. La deuxième journée sera ouverte aux représentants de chacun des 34 pays (maximum 2 par pays) pour discuter des résultats et vous fournir un retour d'information plus structurée. L'atelier aura lieu les 21-22 Juin 2010 à Cracovie.